

Conseil d'établissement de l'EPS Jorat

Résumé de la séance du 20 mars 2019, 18h00 au collège du Raffort à Mézières.

- Présences /Absences

Pour le ¼ autorités :

- Mme Valérie Hirt, Conseil Intercommunal de l'ASIJ, Présidente
- M. Christophe Balissat, Comité de Direction de l'ASIJ, Vice-président - excusé
- M. Mathieu Janin, Conseil Intercommunal de l'ASIJ
- M. Jean-Jacques Schumacher, Conseil Intercommunal de l'ASIJ

Pour le ¼ professionnels :

- Mme Delphine Indermühle, enseignante
- M. Julien Bocherens, doyen
- M. Gérald Morier-Genoud, Directeur EPS Jorat
- M. Alain Porchet, enseignant

Pour le ¼ parents :

- *Mme Karine Gautschi Hälg - excusée*
- Mme Julie Kay-Lorenz
- Mme Christine Müller
- M. Alain Cardinaux

Pour le ¼ sociétés :

- Mme Noémie Duvoisin, Réseau APERO
- Mme Flore Lafaye de Micheaux, Conseil de la paroisse du Jorat
- Mme Catherine Ngom-Bru, APE
- M. Jean-Luc Blanc, Fanfare du Jorat

Secrétaire :

- M. Nicolas Deprez

Invité :

- Mme Muriel Heiniger – Infirmière scolaire
- Mme Carine Hohl – représentante du « Groupe santé »

- Accueil

Madame Hirt, présidente, souhaite la bienvenue.

Aucune personne externe n'est présente pour assister à la séance.

- Mise en discussion et adoption du résumé de la séance du 27.11.2018

Le résumé est accepté par tous après une correction n'ayant pas d'incidences sur le sens du texte.

- Communication de la Présidente

Pas de communication.

Désire fixer en fin de séance une ou deux nouvelles dates pour les prochaines séances.

- Communications de l'établissement scolaire

Pas d'information à transmettre.

- Règlement du Conseil d'établissement

Le règlement a été validé par le Comité de Direction de l'ASIJ.

Il doit encore l'être par le Conseil Intercommunal lors de sa prochaine séance, puis par le Département.

- Sorties scolaires (camps, courses, etc.) et leurs financement

Point de situation de la Direction de l'EPS : Un récent arrêt fédéral stipule que l'école est obligatoire et gratuite et qu'on ne peut plus demander de participation financière aux parents. Le Conseil d'Etat vaudois se plie à cet arrêt, cela signifie concrètement pour l'EPS un risque de potentielle disparition de ces activités. Par exemple, il ne sera plus possible de demander aux parents un montant supérieur à CHF 16.- par jour (CHF 80.- par semaine), et malgré la participation déjà importante de l'ASIJ, cela ne suffira pas pour payer un camp. Sont également en péril toutes sorties culturelles, spectacles, etc. car aucune participation ne peut être demandée. Bien qu'aucun parent ne s'oppose à participer aux activités de leur enfant, l'arrêt devra être appliqué dès l'année scolaire 2019-2020. Les effets personnels des élèves (ex. : tenues de sport) ne sont pas concernés par cet arrêt et restent à la charge des parents.

Le manque financier pour un programme identique à ce qui se fait actuellement se monte à pour les 6-11P à CHF 130'000.-, qu'il faudrait demander à l'ASIJ en + de ce qu'elle verse déjà (CHF 130'000.-), soit le double.

Une deuxième réflexion serait de diminuer environ de moitié les camps et courses d'étude ce qui permettrait de demander moins à l'ASIJ.

Une rencontre entre la Direction de l'EPS et les responsables finances de l'ASIJ est prévue à ce sujet début avril prochain.

Dans ce cadre, l'avis du CET est important à donner au CoDir et au CI de l'ASIJ

De multiples réflexions sont en cours (demander tout de même une participation aux parents, sans être hors la loi, aide via Pro Juventute, accord avec des stations vaudoise pour baisser les coûts, etc.), mais toujours est-il qu'à partir de l'été 2019, il faut appliquer l'arrêt fédéral, et que l'EPS n'a pas les ressources, avec impact dès le début de l'an prochain sur les camps. Le mot d'ordre a été donné aux enseignants de ne pas engager des frais tels que location de chalet.

Les courses et camps sont appréciés par les élèves et également par leurs enseignants, malgré l'important travail d'organisation qu'ils occasionnent.

Le conseil de direction et les chefs de file sport ont deux réflexions à proposer aux responsables financiers de l'ASIJ pour les 6-11H :

Variante A : « All inclusive » comme actuelle qui nécessite un apport supplémentaire de l'ASIJ de CHF 130'000.- / an, soit un montant de CHF 151.- par élève / an

Variante B : Les parents ne devant payer que CHF 16.- par jour, l'ASIJ doit payer 3-4 fois plus que les parents pour un camp, et jusqu'à 7 fois plus pour le voyage d'étude. L'idée de cette variante est de trouver un intermédiaire qui consiste comme actuellement en 1 camp en 6ème et 1 voyage de fin d'étude, mais plus que 1 camp de ski en 7 ou 8P et un camp d'été en 9 ou 10P. Soit 4 camps sur les 6 dernières années d'école par rapport aux 4 à 6 camps actuels. Les camps deviendraient des projets d'établissement et seraient garantis à tous les élèves. Ils coûteraient tous le même montant (ce qui n'est pas le cas actuellement). Les chalets seraient réservés d'année en année pour limiter les coûts et contenir le budget.

Cette variante B nécessite une participation supplémentaire de l'ASIJ de CHF 57'000.- / an, soit un montant de CHF 67.- par élève / an.

Il est possible que des négociations de tarifs de l'Etat de Vaud avec la confédération soient en cours, mais il y a beaucoup d'inertie et ces démarches risquent de prendre plusieurs années.

Des sondages peuvent être faits auprès des parents sur leur volonté de continuer à participer aux différentes sorties de leur enfant. Mais ces démarches ne peuvent être menées par les enseignants car l'EPS doit respecter l'arrêt fédéral. Un résultat de sondage n'empêchera pas des parents de ne pas vouloir payer en se référant à l'arrêt fédéral, mettant l'ASIJ dans l'embarras. En parallèle, vu la taille de l'EPS du Jorat, il serait intéressant pour le ¼ parents d'avoir un parent délégué par classe, ce serait un point d'entrée directe dans les 78 classes de l'EPS.

Des enseignants pensent également à palier aux effets de l'arrêt en remplissant les caisses de classe pour les camps via des ventes de pâtisseries, repas de soutiens, etc.

Les camps sont importants pour la cohésion de classe, pour apprendre à se connaître (élèves entre eux, élèves et enseignants, vie de groupe, climat). Pour certains, ils sont nécessaires chaque année. En supprimer est inquiétant, peut mettre en péril la cohésion de la classe et porter à conséquences (incivilités, etc.). Les élèves doivent avoir ces occasions pour apprendre à se connaître.

Il est également important de conserver les courses d'écoles et sorties des 1-5H. Pour ces dernières, il paraît encore possible de pouvoir demander CHF 5.- à 10.- aux parents. Ce sont les camps qui sont principalement visés par l'arrêt fédéral.

Si le CoDir de l'ASIJ refuse d'accorder une somme à l'EPS du Jorat, le CET en sera informé. Si une somme est acceptée (variante A ou B), la proposition du CoDir devra être validée par le CI lors du préavis budget 2020.

Position du CET sur la problématique du financement des camps et sorties scolaires :

Le CET soutient à l'unanimité une participation de l'ASIJ selon **la variante A**

(15 votes pour, 0 abstention, 0 vote contre).

- Séance d'information annuelle du ¼ parent du Conseil d'établissement

La séance a eu lieu le 19 février dernier.

Le fonctionnement et la raison d'être du CET a été rappelé en préambule.

La thématique qui intéresse le plus les parents a été identifiée :

- Il s'agit du climat à l'école.

Les réflexions se sont concentrées sur :

Positif :

- Le respect et la disponibilité des enseignants
- Le suivi du règlement sur les tenues
- Le bon climat dans la cour de récréation de Savigny

Points de vigilance :

- L'occupation du préau par genre (masc. / fém.)
- La quantité élevée d'enseignants en congé maladie
- Zone grise : sécurité arrêt scolaire, tabac-drogue
- Méconnaissance des élèves des structures de soutien existante
- Manque de voies de communications pour que les élèves puissent s'exprimer.

Les autres sujets relevés lors de cette soirée sont :

- Communication Ecole – Parents
- Transports scolaires
- Journée continue de l'écolier

- Climat scolaire

Un moyen de communication anonyme ou non pour les élèves tel que « les boîtes à idées » ont été testées dans l'EPS. Il en existe encore une à Forel. Elles ont été retirées des autres écoles car elles ne sont pas utilisées. Les interlocuteurs privilégiés des élèves (enseignant, infirmiers, médiateurs, etc.) présentent leurs rôles chaque début d'année dans les classes. Les élèves sont tous informés des moyens qui sont à leur disposition.

- Le « Groupe santé » Mme M. Heiniger – Mme C. Hohl

Le groupe santé est composé de bon nombre de professionnels (20 enseignants) au sein de l'EPS du Jorat (dont les infirmiers). Le projet du groupe du moment est de donner suite au sondage effectué auprès des élèves en 2018. Il travaille actuellement sur 3 thématiques :

A. Le Conseil des délégués

- Existe au Raffort pour les 7-11H
- Il paraît important au groupe de travail d'élargir ce Conseil des délégués aux 1-9 H
- Il est constitué de 2 délégués par classe, ils sont force de propositions et questionnement.

Proposition concrète du conseil : implémenter le tri des déchets dans les collèges.

L'idée principale est que les propositions viennent des élèves, puis c'est à l'adulte de voir si c'est possible ou pas et de quelle manière.

B. Valeurs sociales et citoyennes

- Prendre ses responsabilités
- Attendre son tour
- Utilisation d'un langage commun
- Proposition de continuer ce qui se fait par le groupe « Contact - gestion des émotions » en 1 à 6 H aux élèves de 7 à 11H.

C. Bien être entre les élèves.

- Décloisonner, sortir les élèves de leur cadre.
- Par exemple des grands qui accompagnent des petits (joutes, cours de cuisine, lecture)
- Ce parrainage a été demandé par des élèves des conseils des délégués. Cela rassure les petits.

Le climat scolaire est le thème central de 2018-2020. Selon le groupe, le climat interne est « extra », il n'y a plus de scission entre les villages.

Les informations du Groupe santé sont diffusées sur « Ecole info ».

Félicitations du CET au Groupe santé !

- Divers

Mme Duvoisin sera en congé maternité dès septembre, elle proposera à Mme Hirt une remplaçante.

Spectacle de fin d'année « Charlie et la Chocolaterie du Jorat » sera produit par les 5-6P à Savigny. L'aide du CET est bienvenue. Une feuille d'inscription sera diffusée au CET par Mme Hirt, les réponses seront à donner à Mme Indermuhle d'ici fin avril.

Demande du ¼ parents d'avoir un lien sur le site de l'EPS qui renvoie à l'onglet concernant le CET du site ASIJ. N. Deprez va voir avec le secrétariat si ce lien est réalisable.

- Prochaines séances

- **Jeudi 20 juin à 19h00**
- **Lundi 23 septembre à 17h30**

Les séances auront lieu à la salle de réunion de l'ASIJ du collège du Raffort.

Les idées de sujets peuvent être proposées par mail à Mme Hirt robi_val@msn.com et à Nicolas Deprez cd.asij@gmail.com, le plus vite possible de manière à évaluer le besoin d'inviter des éventuels intervenants

Séance levée à 20h15